Bac Général HGGSP + LLCER (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Langues, littératures et cultures étrangères et régionales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2026

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-llcer.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques

Jour 1

Durée de l'épreuve : **4h00**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte **5** pages numérotées de **1/5** à **5/5**.

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

DISSERTATION	10 POINTS
ÉTUDE CRITIQUE	10 POINTS

Le candidat traite un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précise sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Dissertation 1

Formes et défis de la construction de la paix depuis 1648.

Dissertation 2

Transmettre les mémoires des génocides des Juifs et des Tsiganes : objectifs et moyens.

Le candidat traite l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents – Mers et océans : espaces convoités, espaces protégés

Consigne – En analysant les documents et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez que les espaces maritimes sont à la fois objets d'enjeux, de tensions et de coopérations de la part d'acteurs variés.

Document 1

« Voilà plus de quinze ans que les États du monde entier tentent de négocier un texte encadrant la gouvernance de la haute mer. Cette *terra incognita*[1] aux airs de *Far West* océanique ne représente pas moins de 45 % de la surface du globe et près de deux tiers de la surface totale de l'océan. Peu protégées, ces eaux internationales, qui se situent au-delà de 370 kilomètres des côtes et ne relèvent donc pas des juridictions nationales, revêtent des enjeux environnementaux, économiques et géopolitiques immenses. Production d'oxygène, régulation du climat, stockage de 30 % du CO2 produit par l'être humain et de 90 % de l'excès de chaleur de l'atmosphère, ressources alimentaires. La vie marine est au cœur du fonctionnement de notre planète bleue. Si la haute mer est convoitée pour ses poissons et crustacés, voire les minerais qui reposent dans ses profondeurs, ses ressources génétiques sont également de plus en plus prisées. La foisonnante biodiversité de cet écosystème permet en effet d'extraire de précieuses informations pour le secteur de la recherche. […]

Réelle avancée ou trompe-l'œil ? En mars 2023, le Traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité[2] marine a été adopté à l'unanimité par les pays membres de l'ONU. Qualifié d'« historique », tant par l'exécutif français que par des ONG souvent critiques comme Greenpeace, celui-ci permet la création d'aires marines protégées à grande échelle pour faire face à la pression exercée par les activités humaines – comme la pêche et la pollution – et par les effets du changement climatique. [...]

Toutefois, le diable se cache dans les détails. Le BBNJ ne réglemente en effet ni les ressources minérales des abysses, gérées par l'Autorité internationale des fonds marins, ni la pêche. « Celle-ci reste régie par les organisations régionales de pêche », expose Klaudija Cremers, chercheuse en politique maritime internationale à l'Institut du développement durable et des relations internationales. […]

La gouvernance des océans est très « fragmentée » en dehors des zones nationales, rappelle l'experte pour qui ce traité, certes « complexe sur le plan juridique », reste « crucial » pour atteindre l'objectif de protection d'au moins 30 % des océans acté lors de la COP 15 Biodiversité, fin 2022 à Montréal.

« Une COP sur la haute mer va être créée d'ici fin 2025 ; toutes les organisations de ce millefeuille sectoriel devront collaborer et une bataille juridique va s'engager. À ce moment-là, nous verrons dans quelle mesure ce traité relève juste de l'affichage ou d'un réel engagement politique », pointe François Chartier, responsable de la campagne Océans de Greenpeace France, qui suit de près les tractations autour du BBNJ. »

Source : RENSON MIQUEL (J.), « Haute mer : pourquoi la France veut protéger le *Far West* océanique », *Libération*, 22 mai 2024, pp. 13-14.

[1] *Terra incognita* : du latin signifiant « terre inconnue » est un territoire qui n'a pas été encore exploré par les humains.

[2] En anglais : *Biological Diversity Beyond National Jurisdiction* (BBNJ).

Document 2

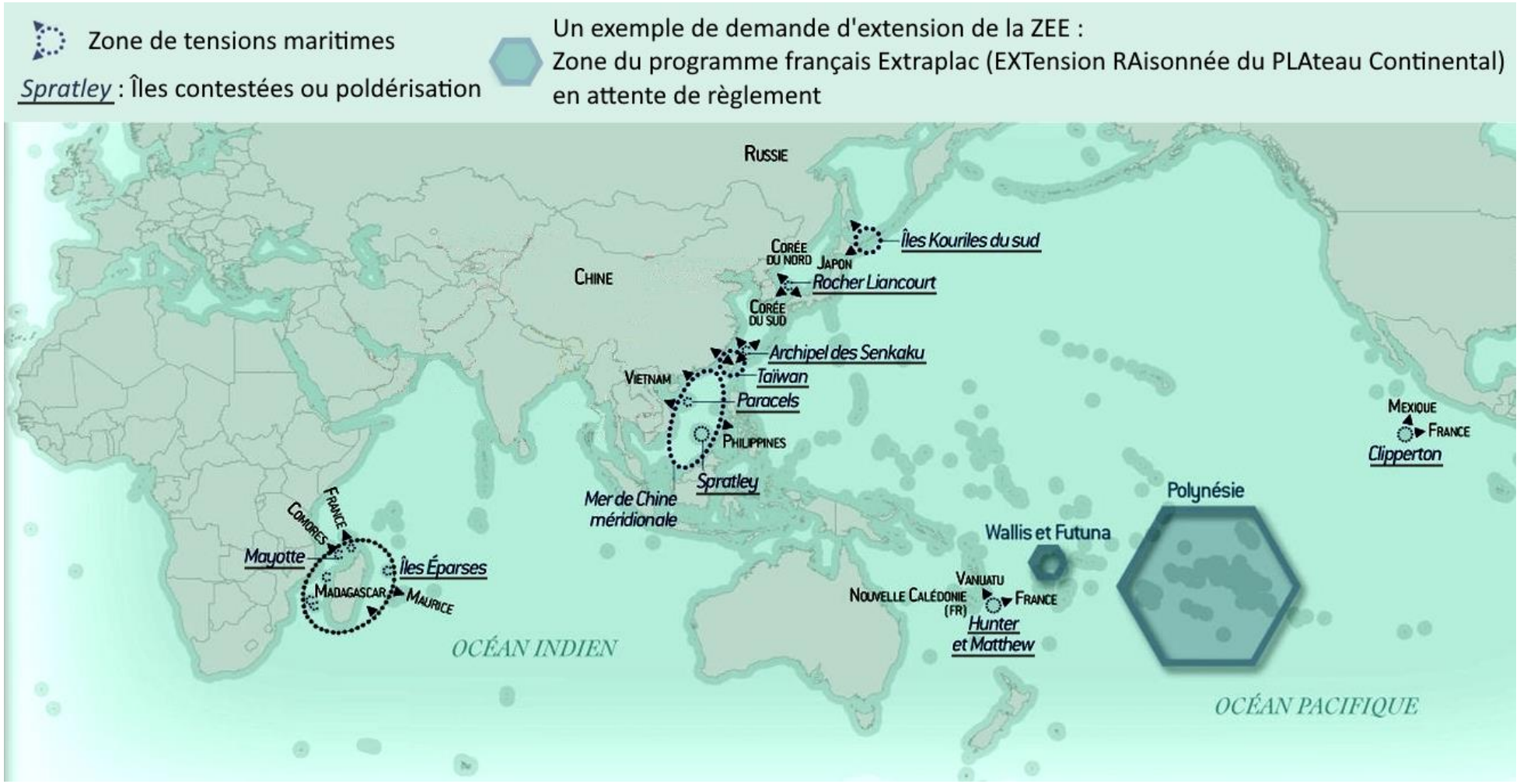

Source : d'après TERTRAIS (B.), « L'accumulation des contentieux[1] frontaliers en Indopacifique », *Conflits*, n°44, mars-avril 2023.

[1] Tensions, litiges.